

REÇU PRÉFECTURE
- 4 MAI 2026
CONTRÔLE LÉGALITÉ

République Française
Département : TARN
Arrondissement : Albi
TREVIEN - COMMUNE

Séance du vendredi 24 avril 2026

Délibération N° DE_011_2026

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
11	9	11
Date de la convocation : 17/04/2026		
Pour	Contre	Abstention
10	0	1
Résultat du vote : adoptée		

Le vingt-quatre avril deux mille vingt-six, à 20 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Salle du conseil), sous la présidence de Julien CARIVENC.

Présents : Julien CARIVENC, Christel CASTE, Raymond ANDRES, Annie CALMELS, Pascale CASSELEUX, Roseline CRESTE, Peter MCMASTER, Aurélie LACOSTE, Philippe GAYRARD

Représentés : Christophe CLAUS représenté par Raymond ANDRES, Alain DAVID représenté par Aurélie LACOSTE

Absents et Excusés :

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Roseline CRESTE est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : Délibération sur le compte unique financier - TREVIEN 2025

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT);

Vu la délibération n°MI_2021_5_2 du 15 juillet 2021 portant sur l'expérimentation du Compte Financier Unique (CFU) en lien avec la Direction Départementale des Finances Publiques (DDFIP);

Vu le rapport de présentation du Compte Financier Unique pour l'année 2025;

Vu le Compte Financier Unique 2025;

Considérant que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents;

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétique et des taux des contributions et produits afférents;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable.

Considérant les éléments suivants :

DE_011_2026

	Dépenses Fonctionnement	Recettes Fonctionnement	Dépenses Investissement	Recettes Investissement	Total Dépenses	Total Recettes
Résultats reportés	0,00	466 482,90	51 911,00	0,00	51 911,00	466 482,90
Opérations exercice	117 220,66	146 473,74	38 559,29	57 435,24	155 779,95	203 908,98
Total	117 220,66	612 956,64	90 470,29	57 435,24	207 690,95	670 391,82
Résultat de clôture		495 735,98	33 035,05			462 700,93
Restes à réaliser	469,00	0,00	4 977,00	0,00	5 446,00	0,00
Total cumulé	469,00	495 735,98	38 012,05	0,00	5 446,00	462 700,93
Résultat définitif		495 266,98	38 012,05			457 254,98

Julien CARIVENC se retire et ne prend pas part au vote.

Le conseil municipal réuni et présidé par Julien CARIVENC vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus et donne pouvoir à Julien CARIVENC pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Julien CARIVENC
Président de séance

Roseline CRESTE
Secrétaire de séance



